

**PRÉSENTATION DE LA SITUATION FINANCIÈRE 2015**  
**Assemblée régulière du conseil municipal de la Ville de Saint-Eustache**  
**Le lundi 9 novembre 2015, 19 h 30**  
**Extraits de l'allocution de M. Pierre Charron, maire**

**AVANT-PROPOS**

Mesdames et Messieurs,

En conformité avec la *Loi sur les cités et villes* et avec la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, j'ai le plaisir de présenter au conseil municipal et à l'ensemble de la population de Saint-Eustache, un rapport sur la situation financière pour l'année 2015.

Ce rapport illustre l'excellente santé financière de la Ville et témoigne de la rigueur que nous mettons à gérer les finances publiques. Mais, avant tout, je commencerai par faire un retour sur les états financiers consolidés pour l'année 2014.

Selon le rapport du vérificateur externe, les états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Saint-Eustache au 31 décembre 2014, ainsi que des résultats de ses activités et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'ANNÉE 2014**

**Année 2014**

L'année 2014 s'est soldée par un surplus de 493 998 \$. L'écart entre le budget adopté et les états financiers s'explique notamment par :

**REVENUS**

| <b>Augmentation</b>     | <b>Diminution</b>                 |
|-------------------------|-----------------------------------|
| Revenus de taxation     | Compensation tenant lieu de taxes |
| Vente de terrains       | Mutations immobilières            |
| Intérêts sur subvention | Amendes et frais de cour          |
| Revenus guichets        | Fourrière municipale              |

**DÉPENSES**

| <b>Augmentation</b>               | <b>Diminution</b>                              |
|-----------------------------------|--|
| Consommation énergétique          | Crédit assurance responsabilité                |
| Services juridiques               | Dépenses usines (contrats, produits chimiques) |
| Entretien véhicules               | Déneigement                                    |
| Spectacles culture - voir revenus | Déchets  |

**Année 2015**

Des évaluations préliminaires indiquent que l'année 2015 se terminera avec un surplus d'environ 400 000 \$.

**Les activités qui ont affecté le résultat à la hausse sont:**

Subvention Recyc-Québec  
Subvention intérêts sur infrastructures  
Rémunération incendie  
Déneigement

**Les activités qui ont affecté le résultat à la baisse sont:**

Revenus de taxations  
Revenus amendes et frais de cour  
Revenus droits de mutation  
Revenus permis de construction  
Disposition des boues et graisses  
Services juridiques

**PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2015-2016-2017**

Le programme triennal d'immobilisations prévoyait des investissements de 49 375 700 \$ pour les années 2015-2016-2017. Il est à noter qu'en 2016, 21 règlements d'emprunt viendront à échéance, totalisant un montant de 376 100 \$.

| # RÉG. | DATE INITIALE | DESCRIPTION SOMMAIRE   | SOLDE DU 31-12-2015 |
|--------|---------------|--|---------------------|
| 688    | 1976          | INFRAS. CARTIER  | 1 500 \$            |
| 699    | 1976          | INFRAS. PÉPIN  | 2 000 \$            |
| 700    | 1976          | INFRAS. JUDD, BOILEAU  | 9 200 \$            |
| 709    | 1976          | INFRAS. 32 <sup>e</sup> AVE., 3 <sup>e</sup> AVE., DU HAVRE, GLADUE, GOYER, SAINT-MARC | 10 300 \$           |
| 741    | 1976          | INFRAS. 31 <sup>e</sup> AVENUE, DU HAVRE, GLADUE                                       | 3 200 \$            |
| 745    | 1976          | INFRAS. DU HAVRE, GONDOLE, FONTAINE, 38 <sup>e</sup> AVENUE                            | 4 900 \$            |
| 746    | 1976          | INFRAS. CLAIRE, GRAVEL, HUGO, FOISY, SAINT-LAURENT                                     | 35 600 \$           |
| 747    | 1976          | INFRAS. GLOBENSKY, DEMERS, CHAURETTE   | 5 400 \$            |
| 751    | 1976          | INFRAS. DES MONTS, BERNARD, BLOUIN   | 8 400 \$            |
| 758    | 1976          | INFRAS. 62 <sup>e</sup> AVENUE   | 3 000 \$            |
| 772    | 1976          | INFRAS. SAINT-LAURENT, LAUZANNE, HÉBERT, FLEURY  | 7 000 \$            |
| 986    | 1978          | ALIMENTATION EN EAU  | 12 900 \$           |
| 1342   | 1996          | DÉPENSES ADDITIONNELLES RÉGL. 986 ET 1146  | 36 400 \$           |
| 1445   | 1996          | INFRAS. DUBOIS ET BOUL. LAVALLÉE   | 25 000 \$           |
| 1464   | 1994          | RÉFECTION 39 <sup>e</sup> AVENUE, 41 <sup>e</sup> AVENUE AU SUD                        | 2 100 \$            |
| 1516   | 1996          | ÎLES CORBEIL ET JOSEPH-LACOMBE   | 35 000 \$           |
| 1528   | 1996          | INFRASTRUCTURE RUE DUBOIS  | 52 400 \$           |
| 1530   | 1996          | INFRASTRUCTURE 46 <sup>e</sup> AVENUE  | 9 800 \$            |
| 1583   | 1999          | TRAVAUX D'INFRA. PARTIE RUE DORION   | 8 000 \$            |
| 1636   | 2003          | TRAVAUX DE RÉNOVATION URBAINE  | 17 800 \$           |
| 1690   | 2006          | TRAVAUX RÉFECTION BÂTIMENTS MUNICIPAUX (aréna et moulin Légaré)                        | 117 300 \$          |

**Bilan des principales réalisations**

Permettez-moi de vous dresser maintenant le bilan des actions et des mesures concrètes que nous avons appliquées en 2015, dans le but de répondre de façon responsable aux enjeux majeurs auxquels nous devons faire face.

**Finances et administration**

Le principal défi que nous avons eu à surmonter, en 2015, fut de composer avec le manque à gagner de 3,6 M\$ découlant des mesures d'austérité du Gouvernement du Québec imposées aux municipalités, auxquelles s'ajoutent de nouvelles obligations que nous devons assumer.

Sur tout ce dont nous sommes responsables, donner des services à la population, administrer l'argent public, nous avons agi avec rigueur et responsabilité. Une correction importante au plan de la taxation, alliée à une priorisation rigoureuse des projets, à une stricte rationalisation des dépenses, de même qu'à des ententes régionales qui génèrent des économies, ont permis de maintenir la qualité des services et de continuer de mettre en place les conditions pour favoriser notre développement économique, seul capable dans ce contexte de garantir notre avenir collectif.

Pour terminer sur ce chapitre, soulignons que le surplus accumulé s'élève à 1 066 880 \$ au 31 décembre 2014. Le surplus, vous le savez, est absolument nécessaire pour faire face à tout imprévu, par exemple, un hiver avec une succession de tempêtes majeures, un bris d'importance dans des équipements municipaux comme la station de production d'eau potable ou de traitement des eaux usées.

## **Développement économique**

Malgré la morosité économique observée un peu partout au Québec, Saint-Eustache a quand même réussi à tirer honorablement son épingle du jeu en 2015, comme en font foi les chiffres relatifs à l'émission des permis de construction, dont la valeur devrait s'établir à près de 40 M\$ au 31 décembre.

Divers projets de construction, d'agrandissements ou de rénovations majeures ont été réalisés en 2015, parmi lesquels on note l'agrandissement du projet Les Monarques, la construction du restaurant McDonald sur la 25<sup>e</sup> Avenue, et le nouveau bâtiment abritant Nadon Sport, un concessionnaire de véhicules récréatifs, sur la rue Dubois. Notons aussi le lancement du projet résidentiel Albatros, qui s'est amorcé en 2015, et qui devrait se déployer à une plus grande échelle en 2016.

Dans le contexte de ralentissement économique que nous connaissons, nous sommes également satisfaits des résultats des démarches en vue de développer l'Innoparc Albatros. Aux ventes conclues en 2014, s'ajoute en 2015 la transaction conclue avec la compagnie Dienamex, un investissement de près de 4,6 M\$ qui devrait permettre la création de plus de 20 nouveaux emplois à Saint-Eustache. L'Innoparc, tel qu'annoncé l'hiver dernier, accueillera également le futur Centre de formation professionnelle en métiers de la construction, qui devrait être inauguré fin 2016. Des discussions progressent actuellement avec d'autres investisseurs potentiels, des entreprises cadrant directement avec nos créneaux de développement favorisés. Des développements devraient prendre forme dès le début de la prochaine année.

Nous avons également été très actifs au chapitre de la promotion de l'Innoparc, d'abord par la mise en ligne d'un site Internet dédié, puis en étant présents aux différents forums économiques de la région métropolitaine. Un déjeuner tenu en juin a également été l'occasion de présenter l'Innoparc à quelque 90 intervenants et acteurs du milieu économique ayant répondu à notre invitation. L'accueil fait à la présentation aura été à la hauteur des attentes.

À un autre niveau, nous sommes également très satisfaits des démarches en vue de stimuler l'activité économique et touristique dans le Vieux-Saint-Eustache. On peut dire sans l'ombre d'un doute que le « piano public » sur la place du Village fut l'un des grands attraits de l'été. Pour sa part, la popularité des Dimanches sur la promenade ne s'est pas démentie, avec une moyenne de participation variant de 700 à 900 spectateurs par édition. La réponse des artistes de la région à notre appel de candidatures, pour la réalisation d'œuvres d'art urbain, a dépassé nos attentes, tandis que le concours, lui, a généré plus de 1000 réponses en ligne.

Nous avons enfin reconduit le Programme d'aide à la rénovation, assorti d'un crédit de taxes, à l'intention des propriétaires de bâtiments résidentiels ou mixtes, situés sur la route 344 et sur une partie de la rue Saint-Eustache, entre les rues Saint-Louis et Féré.

## **Infrastructures**

J'aborderai à présent le chapitre des infrastructures, dans lesquelles nous avons investi quelque 10,3 M\$ en 2015, répartis dans divers travaux, et pour lesquels nous avons reçu près de 2 M\$ en subventions, en provenance de différents programmes gouvernementaux.

Bien sûr, l'accent a été mis sur les projets nécessaires, dont le programme de pavage, selon le plan de priorités établi, la réfection de la route 344, entre les 25<sup>e</sup> et 39<sup>e</sup> avenues, la finalisation des travaux du pont des îles Corbeil et le prolongement des services dans l'Innoparc.

Par ailleurs, les travaux effectués à la station de traitement des eaux usées, grâce à de nouvelles technologies, ont solutionné le problème d'odeurs qui sévissait. Nous avons également poursuivi notre plan d'action en vue de solutionner le problème de surverses, en procédant à des travaux de séparation des réseaux d'égouts et en construisant une nouvelle station de pompage sur la 37<sup>e</sup> Avenue, travaux entièrement subventionnés, je le précise. Nous avons également bénéficié d'une subvention à 100 % pour réaliser des travaux d'agrandissement du bassin d'égalisation à la station de production d'eau potable.

Nos bâtiments municipaux ont aussi fait l'objet de travaux, dont la Maison de la culture et du patrimoine (manoir Globensky) ainsi que le moulin Légaré et son barrage. Nous avons poursuivi en parallèle le programme d'amélioration et d'entretien de nos parcs et de leurs infrastructures sportives. Enfin, au Complexe Walter-Buswell, le système de réfrigération au fréon, un gaz à effet de serre, a été remplacé par un système à l'ammoniac. Notons qu'une subvention gouvernementale a permis d'absorber une partie appréciable des coûts.

## **Transport**

En matière de transport, le fait saillant de l'année 2015 réside assurément aux solutions apportées, à notre demande, par le ministère des Transports du Québec au problème de congestion sur le boulevard Arthur-Sauvé.

Nous avons mis beaucoup de pression pour que le MTQ reprogramme les 10 feux de circulation, ce qui fut fait en septembre. Deux voies de virage à gauche sont aussi maintenant possibles sur le boulevard Binette, permettant d'accéder plus rapidement au boulevard Arthur-Sauvé. Nous discutons toujours fermement avec le MTQ pour que d'autres mesures soient appliquées, en 2016, pour améliorer la fluidité de cette artère sur laquelle transitent plus de 35 000 véhicules par jour.

En 2015, pour assurer une plus grande sécurité aux enfants, et pour donner davantage d'outils aux brigadiers scolaires, nous avons également balisé tous les corridors scolaires, en mettant aux normes la signalisation.

Dans le but de promouvoir le transport collectif, nous avons établi la gratuité à bord des autobus du CITL les 23 et 24 juin dernier. Le transport collectif a également été gratuit pendant le Festival de la galette et de saveurs du terroir, période où s'est tenu l'événement Park(ing) Day, qui, rappelons-le, est un événement mondial annuel, dans le cadre duquel des cases de stationnement sont temporairement transformées en espaces plus conviviaux.

## **Environnement**

L'année 2015 a été principalement marquée par une refonte d'importance au chapitre de la collecte des gros rebuts, devenue la collecte des encombrants, qui a nécessité un changement d'habitude de la part des citoyens. Je tiens à les remercier sincèrement de leur collaboration à cet égard.

En mai, le Mois de l'environnement a été consacré à la thématique de l'eau. Une multitude d'activités de sensibilisation ont été offertes gratuitement aux Eustachois.

C'est en 2015 que nous avons également vu, à Saint-Eustache, un premier trottoir à être conçu avec de la poudre de verre Verrox, un ajout cimentaire obtenu par la micronisation de verre recyclé, un nouveau matériau développé au Québec, pas plus coûteux que celui employé jusqu'ici.

Enfin, l'Équipe verte, composée de deux étudiants en environnement, a été fort présente tout au long de la belle saison et a présenté un bilan positif de ses interventions de sensibilisation auprès des citoyens.

## **Sécurité publique**

Au chapitre de la sécurité publique, nous sommes heureux de la conclusion d'une entente régionale avec des villes de la MRC Deux-Montagnes, visant le partage du service de centrale 911 de la Ville de Saint-Eustache, qui permettra à chacune des municipalités d'offrir un service hautement performant et de réaliser d'importantes économies d'échelle.

## **Vie communautaire – Sports - Loisirs**

L'année 2015 marquait le 10<sup>e</sup> anniversaire de la Maison du citoyen. Avec le recul de cette dernière décennie, nous sommes très heureux de constater que la Maison du citoyen remplit parfaitement son mandat, elle qui accueille plus de 3000 citoyens chaque mois.

La Ville est également heureuse d'avoir renouvelé, en 2015, neuf protocoles avec les organismes sportifs, dans un climat de confiance et de collaboration mutuelle. Des ententes qui s'avèrent fructueuses pour toutes les parties, et qui profiteront avant tout aux jeunes de chez nous.

Toutefois, suite à l'impasse des négociations avec l'Association de soccer de Saint-Eustache, et en raison de nombreuses lacunes observées sur différents plans, dont le non-respect de diverses clauses de la dernière entente, la Ville a dû prendre, en septembre dernier, une mesure exceptionnelle, celle de rapatrier temporairement les activités de soccer, afin de redresser la situation et faire en sorte que les joueurs puissent évoluer dans les meilleures conditions possibles.

## Culture et patrimoine

Entre autres réalisations, notons que nos six fresques historiques sont maintenant superbement mises en valeur par un éclairage au DEL, conçu par une firme spécialisée en éclairage architectural et muséal.

Des nouveautés ont été offertes aux usagers à l'occasion du 3<sup>e</sup> anniversaire de la bibliothèque Guy-Bélisle, dont la possibilité d'emprunter des livres numériques sur le site Web de la Ville, un service de plus en plus demandé par nos lecteurs.

Nous avons également lancé le projet Biblio-Nomade, dont l'objectif est de donner un accès libre-service à une importante collection de quelque 2000 ouvrages, à même dix résidences pour aînés de Saint-Eustache. Pour l'instant, le projet est implanté aux résidences Les Cours du Moulin et Domaine Chénier. Les autres résidences verront apparaître Biblio-Nomade en leurs murs au courant des prochains mois.

Au terme de trois années d'existence, le succès de la bibliothèque est indéniable, avec quelque 26 000 usagers de plus qui franchissent annuellement ses portes et une moyenne de 479 entrées par jour. Un sondage réalisé en 2015 démontre que les usagers proviennent de tous les secteurs de la ville. Les résidents des trois quartiers sis au nord composent près du tiers de la clientèle assidue, ce qui prouve que la relative distance entre ces secteurs et la bibliothèque ne constitue pas un frein à sa fréquentation.

Selon les résultats du sondage, l'indice de satisfaction de la clientèle est tout simplement fantastique : 92,6 % des usagers s'étant déclarés très satisfaits ou satisfaits des activités et services offerts aux adultes, un pourcentage qui grimpe à 94,8 % en ce qui concerne les activités et services proposés aux jeunes. En somme, les Eustachois apprécient fortement leur nouvelle bibliothèque, qu'ils se sont rapidement appropriée, ce qui confirme le bien-fondé des choix que nous avons faits.

## Communications

L'année 2015 aura également été marquante au chapitre des communications et des technologies de l'information, avec le lancement du tout nouveau site Internet. Accessible et performant, il a été complètement repensé et réécrit pour permettre aux internautes de trouver l'information souhaitée en un clin d'œil, afin de leur assurer une navigation rapide et efficace.

Pour accroître la transmission rapide de l'information, une nouvelle infolettre a de plus été lancée en 2015, à laquelle les citoyens sont invités à s'abonner pour ne rien manquer de l'actualité municipale.

Je terminerai cette présentation en faisant état de la rémunération et des allocations des membres du conseil municipal pour l'année 2015.

| POSTE                  | RÉMUNÉRATION | ALLOCATIONS  |
|------------------------|--------------|--------------|
| Maire                  | 82 240,47 \$ | 15 976,00 \$ |
| Conseillers municipaux | 22 204,94 \$ | 11 102,47 \$ |
| *Maire suppléant       | 3 861,78 \$  | 1 930,89 \$  |

(\*La rémunération et l'allocation au maire suppléant sont des montants uniques attribués annuellement et répartis trimestriellement entre les conseillers assumant cette fonction).

## ORIENTATIONS POUR L'ANNÉE 2016

Nous sommes actuellement à élaborer le budget 2016, en mettant l'accent sur :

- La maximisation de notre potentiel de développement économique, afin de générer de la prospérité et de l'emploi, et dégager les marges de manœuvre nécessaires pour préserver la qualité des services et la qualité de vie de nos concitoyens;
- Nous allons aussi poursuivre l'amélioration et le renouvellement de nos infrastructures et la réduction des ouvrages de surverses sur le territoire;
- Miser sur le développement du transport en commun;
- Tout en continuant d'appliquer une grande rigueur dans la gestion des finances publiques.

Ceci conclut donc la présentation de la situation financière de la Ville, laquelle est aussi saine qu'il est possible de l'être. Je profite de l'occasion pour remercier chaleureusement l'ensemble des employés municipaux, toute l'équipe de cadres, de même que mes collègues élus, pour leur travail dédié au service des citoyens.

J'adresse également un merci tout particulier aux citoyens qui s'impliquent à fond au sein des comités municipaux et des organismes paramunicipaux, de nous seconder avec autant de cœur que de professionnalisme.